Au Puits de La Paracha

Pensées recueillies de Rabbi Elimelech Biderman Chlita

Béréchit

מכון
באר האמונה

Au Puits de La Paracha

Béréchit

« D. créa » : C'est Lui qui crée, qui dirige et qui accomplit tout ce qui se passe.

«Au commencement, D. créa le Ciel et la Terre » (1,1)

Certains Tsadikim expliquent ce verset de la manière suivante :

*«**Au commencement** »*, le début de toute chose, est que l'homme sache et reconnaisse que *« **D. créa le Ciel et la Terre** »*, que notre Père est notre berger, qu'Il a créé le Ciel et la Terre et toute l'armée céleste, **et qu'Il crée et dirige toutes les créatures**, et qu'Il surveille tout ce qui se passe dans le monde avec une providence individuelle pour chacune d'entre elles.

Et si, certes, renforcer sa Emouna est nécessaire en tout temps et en toute circonstance, cela l'est encore plus en ce moment où, malheureusement, nous nous trouvons au beau milieu de la ''Paracha des remontrances'', et **qu'à la désolation de tous, la guerre a frappé notre terre et que des centaines de juifs ont été tués et sacrifiés en sanctifiant le Nom d'Hachem**, sans que les vieillards ni les enfants n'eussent été épargnés, outre les milliers de nos frères, blessés dans leur corps, qui gisent, brisés et meurtris, sur des lits d'hôpitaux. Et par-dessus tout, tous ceux, parmi nos frères, qui se trouvent pris en captivité [comme le disent nos Sages (Baba Batra 8b) : ''la captivité est la plus dure à supporter'']. Tout cela sans compter les dizaines de milliers de juifs forcés de prendre le bâton de l'exil et de fuir, au sens littéral du terme, dans la crainte et sous la terreur de l'ennemi qui menacent tous les habitants de la terre sainte, par ses tirs meurtriers. **Que D. nous préserve de dire que c'est à cause de sa nature barbare et assoiffée de sang, ou encore de rechercher des coupables** et d'en faire porter la responsabilité à untel ou à un autre. Mais, au contraire, il nous incombe de nous renforcer plus que jamais dans ce pilier que constitue la Emouna, et d'ancrer profondément en nous-mêmes que c'est le Créateur qui dirige toutes ses créatures et Lui-seul conduit les évènements que nous traversons.

Célèbres sont les paroles du Rambam (Hilkhot Taanit 5,2-3) qui écrit :

« Cela fait partie des voies du repentir que, lorsqu'un malheur se produit, on crie et on sonne afin que tout le monde sache que c'est à cause de leurs mauvaises actions que cela est arrivé (...). C'est ce qui entraînera que le malheur s'en ira d'eux. Mais s'ils ne crient pas et qu'ils ne sonnent pas, **mais qu'ils disent ''ce qui nous arrive fait partie de l'ordre naturel du monde, et ce malheur est un hasard'', c'est faire preuve de cruauté** (...) ». Ces paroles explicites ont force de loi, et **D. nous préserve de penser à ''qui sont les auteurs'', et de rechercher des causes naturelles et de faire dépendre les évènements du hasard** ח"ו**. Cette attitude est qualifiée par le Rambam de ''cruelle''. Il nous incombe, bien au contraire, de raffermir notre Emouna que c'est le Saint-Béni-Soit-Il qui accomplit tout ce qui se passe et que tout est le fruit d'une providence individuelle calculée avec une précision inégalable, et nulle goutte de sang n'est versée** ח"ל**, nulle souffrance ni peine ne s'abat sans que cela n'ait été décrété au préalable dans le Ciel.**

«Et la Terre était vide et chaos, et l'Esprit Divin planait (...) » **: le Saint-Béni-Soit-Il se trouve au sein-même du chaos !**

L'histoire suivante se déroula voici environ soixante-dix ans, lorsqu'un fils naquit à Rav Né'hémia Bakar. Sa femme, qui venait d'accoucher, se trouva alors en danger, et les médecins, avec à leur tête le célèbre professeur Chikloch, décidèrent qu'il fallait l'opérer. Ils précisèrent également que le

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

nouveau-né demeurerait alors "fils unique" car elle ne pourrait enfanter davantage. Rav Né'hémia paya aussitôt les frais de l'opération et on entama les préparatifs nécessaires. Néanmoins, au dernier moment, il décida de se rendre à Bné Brak afin de prendre conseil auprès du 'Hazon Ich sur la nécessité de l'opération (à cette époque, les routes n'étaient pas en aussi bon état qu'aujourd'hui et le voyage de Jérusalem à Bné Brak prenait plusieurs heures dans des conditions de voyage difficiles). Lorsqu'il arriva, le 'Hazon Ich était en train de procéder aux ablutions rituelles nécessaires à la prière de Min'ha.

« Je suis venu jusqu'ici, lui dit-il, pour poser une question de Pikoua'h Néfech (ayant des conséquences sur la vie et la mort d'une personne, n.d.t).

-Posez votre question », lui dit le 'Hazon Ich.

Rav Né'hémia lui exposa la situation.

« Quelle est la question ? lui répondit-il. C'est un cas de Pikoua'h Néfech, vous devez suivre l'ordre des médecins et la faire opérer ! »

Le 'Hazon Ich lui demanda ensuite s'il avait prié Min'ha, et il répondit par la négative.

« Priez avec nous ! », lui suggéra-t-il.

Dès l'office achevé, alors que Rav Né'hémia s'apprêtait en hâte à retourner à Jérusalem, le 'Hazon Ich l'appela et lui demanda de bien vouloir lui répéter sa question. Ayant à nouveau exposé les éléments du problème, le 'Hazon Ich lui dit alors : « Rentre chez toi en paix, et ne faites pas l'opération ! »

Rav Né'hémia s'étonna :

« Pourtant, le Rav m'a dit que la question ne se posait pas puisque Pikoua'h Néfech repousse toute la Torah.

-C'était avant la prière, lui répondit-il, à présent, c'est après ! »

(Rav Né'hémia lui demanda, en outre, ce qu'il devait faire pour l'argent qu'il avait déjà donné pour l'opération, et le 'Hazon Ich lui répondit que si les médecins le lui rendaient, il pouvait l'accepter, mais qu'il ne l'exige pas.)

Lorsqu'il revint à l'hôpital, muni de la réponse du 'Hazon Ich, les médecins en furent très irrités : il s'agissait d'un cas de Pikoua'h Néfech, comment pouvait-on accepter de ne pas opérer ? C'était un véritable suicide ! Néanmoins, Rav Né'hémia leur répondit simplement : « **Le Rav a dit de ne pas opérer.** »

Plusieurs jours après, le miracle ainsi que l'immense sagesse du 'Hazon Ich se révélèrent au grand jour : on découvrit un microbe dans les analyses de sang chez cette femme, et rien que de penser aux conséquences qu'aurait pu avoir l'opération compte tenu de cette donnée, faisait frémir (s'ils avaient opéré avec ce microbe, elle n'aurait pas survécu). De fait, cette femme vécut ensuite de longues et nombreuses années, jusqu' à l'âge de 88 ans et donna naissance à neuf autres enfants, tout en demeurant en parfaite santé (même l'argent leur fut restitué dans son intégralité).

Après le décès de leur père, les enfants de Rav Né'hémia témoignèrent que celui-ci leur répétait souvent : « **Voyez donc la différence, même chez un grand homme comme le 'Hazon Ich, entre avant la prière et après celle-ci !**

Grâce à la prière, une personne peut renverser entièrement sa situation en bien ! »

« Tu mangeras ton pain » : les efforts en vue d'obtenir sa subsistance : seulement pour s'acquitter de son devoir

« C'est à la sueur de ton front que tu mangeras ton pain » (3, 19)

Combien de commentaires et combien de réflexions ce verset a-t-il suscité, et combien d'encre a-t-il fait couler ! Certains l'accomplissent, en effet, "à la lettre" et se fatiguent jour et nuit dans ce but. D'autres, en revanche, font preuve de bon sens en

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

allégeant leur joug. Car, certes, l'homme a l'obligation de faire des efforts personnels (une "Hichtadloute") pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Néanmoins, encore faut-il la remplir en étant pleinement et clairement convaincu que c'est Hachem qui nourrit et pourvoit aux besoins de tous. Sachons donc qu'aucune Hichtadloute ne réussira à augmenter, pas même d'un centime, la part qui nous a été octroyée à Roch Hachana.

L'histoire qui suit nous a été rapportée par son protagoniste lui-même :

Un Avrekh de valeur, qui cherchait constamment à améliorer son service Divin, désira, au moment des fêtes de Tichri 5783, réserver une place dans la synagogue de sa communauté, afin de pouvoir prier avec toute la concentration requise, sans avoir à changer constamment d'endroit. Malheureusement, n'ayant pas en poche la somme nécessaire, il fut forcé de renoncer à son projet. Néanmoins, à ce moment-là, il renforça sa confiance dans le Tout-Puissant, persuadé qu'Il serait en mesure de lui "débrouiller" une place, sans qu'il n'ait à l'acheter. Durant tout le mois d'Eloul, il s'arma de cette foi, qu'il accompagna de prières, au point que la veille de Roch Hachana, il se dirigea avec assurance vers le plan accroché au mur de la synagogue, afin de vérifier où était sa place. Cependant, son nom ne figurait pas sur la liste. N'ayant pas d'autre choix, il se tint debout dans l'un des passages entre les rangées de bancs, bousculé sans cesse par la foule des Ba'hourim. Soudain, un Avrekh l'appela :

« Pourquoi te laisses-tu ainsi bousculer ? Ta place est ici, à côté de moi ! »

Il n'en crut pas ses oreilles ; comment était-ce possible ? Mais l'Avrekh insista :

« Regarde toi-même, ton nom est inscrit sur le banc, sur la place à côté de la mienne ! »

Il alla vérifier. C'était tout simplement extraordinaire : à chaque place, était inscrit le nom de la personne à qui elle était destinée et le nom de sa ville de résidence. Figurait également la mention : **"Yamim Noraïm 5783"**. Or, sur sa place était mentionné : **"Yamim Noraïm 5782"**. Il s'avéra que, "par erreur", on avait oublié de vendre cette place (ce qui était très rare), et qu'on avait placé à cet endroit un banc sur lequel était demeurée l'étiquette de l'année dernière !

Combien de miracles le Maître du monde mit en œuvre afin de "débrouiller" une place à cet Avrekh, malgré son incapacité à l'acquérir lui-même cette année-là ! Cela nous montre la force de celui qui place sa confiance en Hachem, et nous enseigne également que le Saint-Béni-Soit-Il utilise parfois des voies auxquelles on n'aurait jamais songé… (Certes, l'homme est tenu d'accomplir sa part d'efforts personnels et de prévoir ce dont il aura besoin. Cependant, si pour une raison quelconque, il se trouve dans l'impossibilité de le faire, il lui incombe de se renforcer dans sa confiance en Hachem, convaincu qu'Il lui viendra en aide et qu'en cas de force majeur, il sera quitte d'Hichtadloute.)

C'est ce qu'écrit le Messilat Yécharim (§ 21) : « **L'homme aurait pu d'ailleurs se contenter de demeurer assis, sans rien faire, et le décret** (à savoir ce qui a été décrété pour lui dans le Ciel) **se serait réalisé,** si ce n'était la sanction : "*C'est à la sueur de ton front que tu mangeras ton pain*" qui l'oblige à faire des efforts en vue de sa subsistance, puisque c'est ainsi que le Roi, le Très-Haut, l'a décrété. Néanmoins, cela demeure un "impôt" que tout le genre humain doit payer et auquel personne ne peut se soustraire. C'est à ce sujet qu'il est enseigné (Sifri Dévarim 123) : "(On aurait pu penser que) l'on peut même rester assis à rien faire ? (C'est sur cela qu'il est écrit :) '*Dans toutes les actions que* ***tu feras***'."

Cependant, la Hichtadloute n'est pas efficace ; elle est simplement obligatoire. Et à partir du moment où l'homme a accompli sa part d'efforts personnels, il s'est acquitté de son obligation, et la bénédiction du Ciel peut reposer sur lui. Il n'a alors plus besoin de gaspiller tout son temps à courir pour sa subsistance. Il ne lui incombe plus qu'à

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

mettre sa confiance en Hachem, et à ne plus s'inquiéter de rien concernant le matériel. »

Cela constitue un fondement essentiel pour qu'un homme mène ses affaires honnêtement : rester convaincu qu'il n'existe aucun lien entre ses efforts et le bénéfice qu'il retire de l'œuvre de ses mains. Le résultat est le fruit d'un décret Divin, en fonction de ce qui a été décidé pour lui En-Haut, et son travail n'est que l'accomplissement du commandement : « *C'est à la sueur de ton front que tu mangeras ton pain.* » Même s'il multipliait ses efforts au-delà du nécessaire, il ne gagnerait pas un centime de plus.

Le Imré Noam (Likoutim, §5) fait remarquer que les lettres composant le mot בזעת [« *A la sueur* »] sont les initiales des termes de l'expression : עבודה בלב זו תפילה ["Le service du cœur, c'est la prière"] (Taanit 2a), afin de suggérer qu'un homme **n'a nul besoin de suer dans l'œuvre de ses mains, car il a la possibilité de faire descendre sa subsistance en "transpirant" dans sa prière**. Et même s'il est écrit par ailleurs : « *Il te bénira dans tout ce que **tu feras*** », ce qui évoque que la bénédiction du Ciel se manifeste grâce l'action, néanmoins, 'Haza'l nous ont enseigné que "le murmure des lèvres est considéré comme une action" (Sanhédrine 65a). Dès lors, la prière constitue une "Hichtadloute" par l'action. (Cela est d'ailleurs rapporté explicitement dans le commentaire du Méor Hachémech sur la Parachat Béchala'h au nom du Rav Mordékhaï de Nach'hiz.)

Rapportons également ce que le Isma'h Moché (Parachat Béchala'h) écrit également au sujet de notre verset : « *C'est à la sueur de ton front que tu mangeras ton pain* » :

Le mot "pain" peut avoir deux sens : son sens littéral, mais aussi le sens figuré de "Torah", comme il est écrit (Michlé 9 ,5) : « *Allez manger de Mon pain.* » Or, certes, aucun homme ne peut se soustraire au décret Divin : « *C'est à la sueur de ton front que tu mangeras ton **pain*** », néanmoins, il a le libre-arbitre de choisir pour quel **pain** il veut se fatiguer et suer. Car s'il investit tous ses efforts dans l'étude de la Torah, il méritera une large subsistance sans avoir à travailler durement pour l'obtenir.

Une fois, Rabbi Tsvi de Liska arriva dans une ville en pleine nuit, accompagné de son fils, et ne trouva pas d'endroit où dormir. Ils allèrent à la synagogue et, là-bas, ils s'adonnèrent à l'étude de la Torah et au service d'Hachem. Cependant, la faim qui les tenaillait allait en grandissant, et finit par les perturber dans leur étude et leurs prières. Au même moment, dans cette ville, une femme se trouvait au milieu d'un accouchement difficile. La mère du Rabbi de Liska apparut alors en rêve à la mère de cette femme et elle lui dit : « Si tu veux que ta fille vive, va porter, de grâce, un "Tsèneril" (pièce de monnaie) à mon fils qui se trouve en ce moment à la synagogue. Par ce mérite, elle accouchera immédiatement et facilement. » La mère accomplit sur le champ cette recommandation et, de fait, sa fille mit au monde, au même instant, un petit garçon. Par la suite, Rabbi Tsvi dit à son fils : « Si ma mère s'est déplacée de son repos dans le Gan Eden pour venir en rêve à cette femme dans ce bas monde, ne pouvait-elle pas lui ordonner de donner un "Tsansiger" (pièce de monnaie valant le double d'un Tsèneril) ? Pourquoi ne lui a-t-elle dit qu'un Tsèneril et pas plus ? C'est qu'en réalité, lorsque le Saint-Béni-Soit-Il veut donner un Tsèneril, ce ne sera qu'un Tsèneril, car toute la subsistance de l'homme est fixée à l'avance, et il est impossible d'y ajouter ou d'y retrancher quelque chose, car seule la parole d'Hachem s'accomplira ! »

Rav Dessler compara un jour la personne qui fournit des efforts superflus en vue de sa subsistance à un commerçant qui aurait déjà payé ses impôts à l'Etat et qui poursuivrait les agents du Trésor pour leur payer encore d'autres impôts. Y a-t-il plus grande ineptie que cela ?

Doté de cette foi, un homme n'éprouvera aucune peine si quelqu'un vient soudain lui faire concurrence dans ses affaires. Car, **ce qui lui a été fixé, personne ne pourra lui**

prendre ni lui diminuer. Dès lors, que lui importe-t-il si l'autre lui allège sa part d'efforts dans son difficile labeur ?

L'un des 'Hassidim de Rabbi Tsvi de Liska vint une fois se plaindre à lui d'un concurrent qui venait d'ouvrir son commerce à proximité du sien et qui entamait ainsi, selon lui, sa propre subsistance.

« Il était une fois un homme, lui répondit le Rabbi, qui possédait un seul et unique coq, et qui pourvoyait à tous ses besoins, le nourrissait et le "logeait". Rien ne manquait au coq ! Un jour, son propriétaire lui associa un nouveau coq. Aussitôt, le premier perdit complètement la raison et s'acharna dans sa colère sur son "rival" en le déplumant entièrement, de crainte qu'il ne lui prenne sa subsistance. Mais, en réalité, il ne fit preuve, par sa réaction, que de bêtise, et tout son emportement fut gratuit : **pourquoi ne comprit-il pas que si son maître faisait entrer un autre coq, il était évident qu'il allait doubler également la quantité de nourriture et de boisson ! »**

Le Rabbi conclut alors en disant :

« Tes plaintes ressemblent à celles de ce coq, et D., dans le Ciel, se rit de toi : Il nourrit et pourvoit aux besoins du monde entier. Ne possède-t-Il pas suffisamment pour toi et pour ton prochain ? »

Le Rav de Primichlane fit un jour une réponse semblable au propriétaire d'un magasin qui vint se plaindre à lui d'un concurrent venu s'installer à proximité de lui :

« As-tu déjà vu un cheval que son maître emmène boire au bord d'une rivière ? Lorsqu'il se penche, il aperçoit alors son propre reflet dans l'eau limpide, et il lui semble qu'un autre cheval est venu pour lui voler son eau. Que fait-il alors ? Il fait tourner son sabot dans l'eau et s'imagine que, grâce à ce geste, il donne un coup à son "rival" et le fait fuir de l'endroit. Mais en réalité, à cause de ces mouvements, la terre qui tapisse le fond de la rivière remonte à la surface, se mélange avec l'eau et celle-ci devient trouble, si bien qu'il ne voit plus "l'autre cheval". Il est persuadé qu'il l'a vaincu et s'est débarrassé de lui. Néanmoins, s'il avait un peu d'intelligence, il aurait compris qu'il y a assez d'eau pour lui et pour un autre cheval. Il ne se serait pas agité de la sorte et il aurait ainsi bénéficié d'une eau pure et limpide. Alors qu'à présent, à cause de sa bêtise, il ne boit que de l'eau boueuse et pleine de graviers. Ne soit pas comme un cheval dénué de bon sens : renforce-toi dans ta foi que c'est le Créateur du monde qui pourvoit aux besoins de tous, depuis les lentes des poux jusqu'aux plus gigantesques créatures, et Il possède suffisamment pour toi et pour ton concurrent ! »

Un des 'Hassidim du Beth Avraham vint un jour se plaindre à ce dernier du malheur qui s'était abattu sur lui : un juif venait d'ouvrir un commerce comme le sien à proximité de chez lui et il sentait qu'il lui volait ses clients. Le Beth Avraham lui relata alors une histoire vécue par le gendre du "Yessod Haavoda", Rabbi David Saltzer, ainsi appelé parce qu'il tenait une fabrique de sel ("Saltz" en Yidiche) :

Un jour, il s'aperçut qu'un autre juif avait, lui aussi, ouvert un commerce où l'on vendait du sel. Sur le champ, il se rendit chez son Rav, le Rabbi de Lekhvitch, et lui cria son désarroi :

« Saint Rabbi, je sais à présent que ma confiance en Hachem est imparfaite, puisque je ressens de la peine à cause de ce concurrent, et s'il en est ainsi, que me vaut-il de vivre ? » Le Rav lui transmit alors des paroles de foi et de confiance en D. Il s'étendit sur ce sujet jusqu'à ce que le juif se fût raffermi dans sa conviction que "Personne ne peut toucher à ce qui a été réservé à son prochain, même d'un cheveu" (Yoma 38b), et qu'il eût cessé de s'attrister à cause de ce rival. Il finit par être convaincu que personne ne peut empiéter sur la subsistance de son prochain.

Après un certain temps, Rabbi David retourna chez le Rav de Lekhvitch en pleurant : sa Emouna n'était pas parfaite puisque, lorsqu'il voyait des clients qui

entraient chez son concurrent pour acheter du sel, sa joie n'était toutefois pas comme celle qu'il éprouvait lorsqu'ils allaient acheter du poisson ou entraient chez le cordonnier ou chez le tanneur. Sans foi, sa vie n'avait plus de sens. Le Rav entreprit à nouveau d'insuffler dans son cœur une confiance intègre en Hachem, au point de ressentir une véritable joie en voyant son rival faire des bénéfices grâce à la vente de son sel.

Sur ces mots, le Beth Avraham conclut son récit.

« Et alors ? », demanda l'Avrekh, comme s'il voulait dire : « Quelle fut sa récompense ? »

« Est-ce que d'arriver à un tel niveau, rétorqua le Beth Avraham, de se réjouir au moment où son concurrent fait des bénéfices, n'est pas un merveilleux présent ? En outre, est-ce infime à tes yeux qu'il ait mérité d'être le gendre du Roi, le gendre du Yessod Haavoda ? »

Rabbi Chlomo Cohen fut un des proches du 'Hazon Ich. Il avait une imprimerie rue Rabbi Tarphon à Bné Brak, et ne travaillait que le strict minimum afin de s'acquitter de son devoir de "Hichtadloute". Un jour, quelqu'un vint ouvrir une nouvelle imprimerie très près de la sienne. Rabbi Chlomo entra chez ce dernier et l'invita cordialement à venir chez lui. Lorsque le "concurrent" novice arriva, Rabbi Chlomo s'assit avec lui et entreprit de le guider et de lui procurer de bons conseils : « Cette encre est très bonne, mais celle-ci ne l'utilise jamais… Ces tables sont excellentes, mais celles-ci pas du tout… ». Et il en fit de même sur toutes sortes de sujets.

« Que tu ne le traînes pas devant le Beth Din pour avoir empiété sur ton gagne-pain, s'écrièrent ses fils, cela passe encore. Mais, pourquoi le conseiller en matière d'imprimerie ?

-La subsistance d'un homme, leur répondit Rabbi Chlomo, est fixée depuis Roch Hachana jusqu'à Roch Hachana, et tout est écrit selon la sagesse Divine. Seulement, il est tenu d'accomplir sa part d'efforts personnels, et c'est pour cela que j'ai ouvert cette imprimerie. Mais à présent qu'un autre juif est venu, et ouvre une nouvelle imprimerie, il me soulage d'une partie de mon travail puisqu'une partie des clients iront chez lui. Ainsi, j'aurai donc plus de temps pour l'étude et pour la prière. Comment ne viendrais-je pas en aide à la personne qui vient alléger le joug de mon labeur ? Le 'Hazon Ich, comme on le sait, a déclaré à ce sujet : "**Et combien de sainteté s'ajoute sur un homme lorsqu'il vit avec cette Emouna !**" »

« Une aide contre lui » : l'aide d'un homme vient grâce à ceux qui se lèvent contre lui

« *Il n'est pas bon que l'homme soit seul, Je lui ferai une aide en face de lui* (Litt. "*contre lui*"). » (2, 18)

Le Tiférète Chlomo explique ce verset en en rapportant au préalable un autre (à la suite de celui-ci :18, 20) : « *Le cri de Sodome et de Gomorrhe est immense et leur péché est très lourd* », sur lequel il pose deux questions :

1) Que signifie : « *Le cri de Sodome et de Gomorrhe* » ? Il n'est, en effet, pas précisé de quel cri il s'agit. 2) A priori, il semble que le « *cri de Sodome et de Gomorrhe* » soit ce qui est écrit dans la suite du verset : « *leur péché est très lourd* ». Mais, s'il en est ainsi, pourquoi cette répétition ?

En fait, explique-t-il, on peut y répondre grâce à l'enseignement de nos Sages (Roch Hachana 17a) : « Quiconque est indulgent (avec autrui), on lui passe tous ses péchés », comme il est dit (Miché 7, 18) : « *Il supporte le péché et passe sur la faute* » : De qui (Hachem) supporte-t-Il le péché ? De celui qui passe sur la faute (qu'autrui a commise à son égard ; n.d.t). Il en découle que si la paix avait régné entre les méchants (de Sodome et de Gomorrhe), le Saint-Béni-Soit-Il leur aurait pardonné, mais comme : « *Le cri de Sodome et de Gomorrhe* (fut) *immense* », pour s'être comportés les uns envers les autres avec autant de méchanceté, de ce fait, « *leurs* (autres) *péchés* (devinrent) *très lourds* », et (si l'on peut dire) leur poids fut trop

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

important pour que le Saint-Béni-Soit-Il le supporte.

Suivant le même principe, on peut aussi expliquer ce que D. dit à Caïn : « *Si tu fais le bien, cela sera supporté* » (4, 7) : "Si tu fais du bien aux autres, Je supporterai ta faute et Je te la pardonnerai." Seulement, ensuite, Caïn répondit : « *Ma faute est trop grande pour être supportée* » (4, 13) : "Du fait d'avoir tué mon frère (Evel), d'où recevrais-je de l'aide pour éveiller la miséricorde d'Hachem et qu'Il supporte ma faute ?"

D'après cela, le Tiférète Chlomo explique notre verset de la manière suivante :

« *Il n'est pas bon que l'homme soit seul, Je lui ferai une aide en face de lui (Litt. "contre lui")* » :

D. déclara : « *Il n'est pas bon que l'homme soit seul* », parce que s'il faute, comment pourra-t-il obtenir l'expiation de son péché ? Je lui ferai donc « *une aide contre lui* », ce qui s'explique ainsi : « **L'aide est précisément le fait qu'autrui est contre lui, et qu'il "passe" sur la faute commise à son égard. De cette manière le Saint-Béni-Soit-Il lui pardonnera sa propre faute.** »

Il en ressort que si quelqu'un l'a offensé, lui a causé peine ou préjudice, l'homme doit comprendre que cela ne provient que d'Hachem qui désire l'aider et lui donner du mérite. C'est pourquoi Il lui envoie ce "gêneur", afin qu'il puisse "passer sur l'affront qui lui a été fait", ce qui permettra à Hachem en retour de lui pardonner ses propres fautes. Nos Sages ont dit en effet (Guittine 36b) : « Ceux qui sont offensés et qui n'offensent pas, entendent l'affront et ne répondent pas, agissent par amour et sont joyeux dans les épreuves, c'est sur eux qu'il est dit (Juges 5, 31): "*Et Ses bien-aimés (seront) comme le soleil dans sa puissance*", ce que le Maharcha explique en disant que : "De même qu'au sujet du soleil, il est dit : '*Il n'y a pas d'abri devant sa chaleur*' (Téhilim 19, 7), à savoir que son influence s'étend sur le monde entier, de même pour '*Ses bien-aimés*', ceux qui ne répondent pas à l'affront qui leur a été fait, leur influence s'étend également sur le monde entier." On apprend d'ici quelles forces immenses sont conférées à l'homme après avoir été humilié ou bafoué, et quelles immenses choses il peut accomplir grâce à cela. L'homme censé utilisera donc à bon escient ce moment propice (s'il se présente) pour susciter les délivrances dont il a tant besoin.

L'histoire suivante est survenue à l'une de mes connaissances :

Dans une Yéchiva d'Eretz Israël, il arriva que la climatisation tombe en panne, en pleine saison chaude (en été, au mois de Tamouz), saison décrite comme étant celle où "Hachem a fait sortir le soleil de son écrin". Ainsi, il devint très difficile d'étudier dans de telles conditions. Voyant cela, l'un des Ba'hourim grimpa sur une pile de chaises en pensant ainsi arriver jusqu'au climatiseur et le réparer. Ce Ba'hour étant plus grand de taille que la majorité des autres. Toutefois, il tomba à la renverse dès qu'il monta sur les chaises, et se retrouva par terre devant tout le monde. Il se releva couvert de honte. Sur le champ, l'un des Rabbanim de la Yéchiva s'approcha de lui et lui dit : « Sache qu'en cet instant, tu possèdes le pouvoir de susciter de grandes délivrances au-delà du naturel. Je te conseille de ne pas agir comme ces gens stupides qui gaspillent les présents qu'on leur faits. Demande au Très-Haut qu'il exauce tous tes désirs pour le bien. » Le Ba'hour, humilié, accepta et déclara : « Je donne généreusement le mérite de la honte subie à l'un de mes proches qui attend déjà depuis six ans d'avoir un enfant après son mariage. »

Un an après, un fils naquit à ce proche ! Car lorsqu'une personne subit une humiliation et des épreuves, on lui met en main la force d'accomplir de grandes délivrances !

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman